

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 septembre 2018

ÉQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 1175)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1000

présenté par
M. Moreau

à l'amendement n° 956 du Gouvernement

ARTICLE 11 SEXDECIES AA

Compléter cet amendement par les quatre alinéas suivants :

« VI.– En conséquence, à l’alinéa 17, substituer au mot :

« à »

« les mots :

« au premier alinéa de ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de coordination.